

Groupe de Référence du Programme d'investissement pour l'eau en Afrique (AIP) du Partenariat Mondial de l'Eau

APPEL À MANIFESTATION D'INTÉRÊT

1. Contexte

Le Partenariat Mondial de l'Eau (GWP) invite les personnes intéressées à soumettre leur candidature pour devenir Expert membre du Groupe de Référence du programme AIP. L'Annexe 1 du présent document apporte plus de précisions sur le programme AIP du GWP. Un ensemble de dix Experts seront sélectionnés pour ce Groupe de Référence. Cinq places seront réservées à des Experts des Régions de l'Afrique (centrale, de l'est, du nord, australe et de l'ouest). Les cinq autres places cibleront des Experts internationaux. Les domaines d'expertise recherchés sont les suivants :

- Approches transformatives en matière de genre
- Résilience climatique / adaptation au changement climatique / politique climatique
- Gestion intégrée des ressources en eau (GIRE) /sécurité en eau
- Nexus eau, énergie, terre et écosystèmes
- Analyse économique de politique
- Promotion des investissements
- Préparation et financement de projet
- Engagement communautaire
- Expérience en matière de conseil sur la transaction des d'investissement dans le secteur de l'eau
- Suivi et évaluation

Une candidature ne sera jugée recevable que si elle est envoyée dans le délai imparti et si elle comprend les documents mentionnés ci-dessous. La langue de travail du Groupe d'Experts étant l'Anglais, toutes les candidatures doivent être soumises en Anglais.

2. Documents constitutifs de dossier de candidature

Chaque dossier de candidature doit comporter les documents suivants :

- Une lettre de motivation
- Un curriculum vitae (CV) en format électronique (de préférence.pdf), n'excédant pas quatre pages.

3. Date limite de dépôt des dossiers de candidature

Les candidat(e)s répondant aux critères d'éligibilité sont invité(e)s à soumettre une manifestation d'intérêt au plus tard le 15 Juillet 2020 à 17:00 GMT à l'adresse électronique ci-dessous :

Mme Shamiso Kumbirai

Secrétariat du programme AIP

Unité de coordination du GWP Afrique

Email: shamiso.kumbirai@gwpsaf.org

4. Critères d'éligibilité et de sélection

Les candidat(e)s intéressés doivent répondre aux critères d'éligibilité suivants :

- être détenteur(trice) d'un diplôme d'études supérieures universitaires (Master ou doctorat) dans les domaines d'expertise concernés ;
- avoir au moins 10 ans d'expérience professionnelle pertinente en rapport avec les domaines d'expertise mis en avant dans sa candidature ;
- avoir des expériences avérées dans les processus de gestion des connaissances et dans l'assurance de l'assistance ou de la supervision technique pour de projets complexes.

La maîtrise de l'Anglais est indispensable.

Pour chaque région, la préférence sera donnée aux candidat(e)s résident(e)s dans l'un des États membres de cette région.

Les candidat(e)s qui ne répondent pas aux critères mentionnés ci-dessus seront exclus de la procédure de sélection. Les candidatures qui remplissent les conditions d'éligibilité seront évaluées sur la base des preuves fournies par rapport aux critères suivants relatifs à la capacité technique et professionnelle :

- Formation académique
- Domaines d'expérience professionnelle pertinents pour l'appel
- Expériences en lien direct avec la mise en œuvre des interventions de développement
- Expérience dans les processus de gestion des connaissances
- Bonne compréhension du contexte africain
- Expériences avérées de travail en Afrique
- Expériences de travail dans un environnement pluridisciplinaire/international.

5. Procédure de sélection

La procédure de sélection consiste en une évaluation des candidatures, conduite par un comité de sélection par rapport aux critères de sélection, qui tient compte des conditions d'éligibilité présentées ci-dessus.

Lors de la sélection des membres du Groupe de Référence régional, l'équilibre entre les sexes tel que stipulé par la politique de l'Union Africaine (UA) en matière de genre sera pris en compte.

Annexe 1

1. Contexte et justification du programme d'investissement pour l'eau en Afrique

En février 2019, le Conseil de direction du Conseil des ministres africains chargés de l'eau (AMCOW) a adopté une décision visant à transformer les perspectives d'investissement pour l'eau en Afrique à travers des partenariats accrus et la mise en œuvre d'un programme d'investissement pour l'eau en Afrique (AIP).

Les Ministres ont salué les efforts du Partenariat mondial de l'eau (GWP) et des partenaires, "pour établir, par le biais du programme AIP, un partenariat visant à libérer le potentiel de développement de l'Afrique pour réaliser l'Agenda 2063 de l'Union africaine (UA) en collaboration avec l'UA, l'AMCOW, l'Agence du NEPAD, la Banque africaine de développement (BAD) et la Facilité africaine de l'eau (FAE)". Les Ministres ont appelé à poursuivre la coopération avec le GWP et les partenaires pour mettre en œuvre le programme AIP et la Stratégie 2018 - 2030 de l'AMCOW dans le cadre de la vision selon laquelle la sécurité en eau est assurée en Afrique.

En réponse à la décision des Ministres, le programme d'investissement pour l'eau en Afrique a été élaboré par le GWP et les partenaires afin d'accélérer la préparation des investissements liés à l'eau pour la résilience climatique en Afrique et de renforcer la création des emplois par une mise à l'échelle des investissements sensibles au genre dans la sécurité en eau et l'industrialisation en Afrique. Le programme AIP soutiendra également les efforts de l'Afrique dans le cadre de l'Agenda 2030 des ODD et de l'Accord de Paris sur le changement climatique. En novembre 2018, le GWP et l'Agence de développement de l'Union africaine (AUDA-NEPAD) ont signé un mémorandum d'entente (MOU) pour accélérer la mise en œuvre des projets d'infrastructures hydrauliques dans le cadre du programme de développement des infrastructures en Afrique (PIDA) en collaboration avec le programme AIP.

Le 5 juillet 2019, le Sommet des Chefs d'État et de gouvernement africains de l'UA a approuvé un nouveau traité pour la création de l'Agence de développement de l'Union africaine (AUDA) chargée d'assurer la mise en œuvre de tous les programmes techniques de l'UA dans le cadre de l'Union africaine.

Le programme AIP sera mis en œuvre par le GWP en collaboration avec des partenaires clés tels que l'AUDA-NEPAD, l'AMCOW, la BAD, la FAE et d'autres. Le programme AIP renforcera l'analyse de rentabilité pour des investissements dans la sécurité en eau et soutiendra la préparation de projets bancables en tant qu'instruments pour stimuler une croissance économique transformatrice et s'attaquer aux causes profondes de la migration et du chômage des jeunes.

Le programme AIP contribuera à la réalisation des objectifs de l'Agenda 2063 de l'UA, de l'Afrique que nous voulons et des cinq grandes priorités de la BAD, ainsi que des objectifs de la Zone de libre-échange continentale africaine (ZLECA), négociée par l'Union africaine (UA) et signée par 44 des 55 États membres de l'UA. La ZLECA vise à créer un marché unique africain, à approfondir l'intégration économique du continent et à encourager le développement industriel par la diversification et le développement de la chaîne de valeur régionale, le développement agricole et la sécurité alimentaire.

Au niveau mondial, le programme AIP s'inscrit dans le cadre de la "Décennie internationale d'action (2018-2028) - L'eau pour le développement durable" adoptée en 2016 par l'Assemblée Générale des Nations unies pour aider à mettre davantage l'accent sur l'eau.

Le programme AIP répond également à la recommandation du Groupe de haut niveau sur l'eau (HLPW) mis en place par la Banque mondiale et l'ONU. En mars 2018, reconnaissant le défi critique de la sécurité en eau auquel l'Afrique est confrontée et les besoins croissants en investissements, le Groupe de haut niveau sur l'eau établi par le Président de la Banque mondiale et le Secrétaire Général des Nations Unies a appelé au lancement du programme d'investissement pour l'eau en Afrique (AIP). Le Groupe de haut niveau sur l'eau a été mis en place en 2016 par le Secrétaire Général des Nations Unies et le Président de la Banque mondiale afin d'assurer le leadership nécessaire pour relever l'un des défis les plus urgents du monde : une crise de l'eau sans cesse croissante. Le Groupe a identifié les moyens par lesquels le monde pourrait accélérer les progrès en vue d'assurer la disponibilité et la gestion durable de l'eau et de l'assainissement pour tous (ODD 6). Le Groupe de haut niveau est composé de 11 Chefs d'État et de gouvernement en exercice de l'Afrique du Sud, de l'Australie, du Bangladesh, de la Hongrie, de la Jordanie, de l'Île Maurice (Coprésidence), du Mexique (Coprésidence), des Pays-Bas, du Pérou, du Sénégal et du Tadjikistan, ainsi que d'un Conseiller Spécial.

1.1. But et objectif du programme AIP

Le but du programme d'investissement pour l'eau en Afrique est de transformer et d'améliorer les perspectives d'investissement pour la sécurité en eau et l'assainissement durable pour une société prospère, pacifique et équitable. Le programme AIP vise à mobiliser 30 milliards de dollars dans les investissements, d'ici 2030, pour la mise en œuvre de l'ODD 6. L'objectif général est de renforcer la création des emplois par des investissements sensibles au genre dans la sécurité en eau, l'industrialisation et le développement résilient au changement climatique.

Le programme AIP entend promouvoir la création des emplois par des investissements sensibles au genre dans la sécurité en eau, l'industrialisation et le développement résilient au changement climatique et soutiendra les efforts continentaux en vue d'un accès universel à l'eau potable et à un assainissement géré de manière sûre.

Le programme AIP vise trois objectifs stratégiques interdépendants en harmonie avec la Stratégie du GWP, "Mobiliser pour un monde où la sécurité en eau est assurée 2020-2025", "Mobiliser, agir et apprendre", comme suit :

1. **Mobiliser** un engagement politique de haut niveau et un financement pour des investissements dans la sécurité en eau afin de soutenir le développement régional et national, l'industrialisation et la création des emplois
2. Catalyser l'**Action** pour la résilience climatique et des investissements transformateurs en matière de genre dans la sécurité en eau
3. Accélérer les capacités de gestion des transactions, les connaissances, **l'apprentissage** et la préparation des projets.

Le programme sera mis en œuvre à travers les trois sous-programmes interdépendants suivants :

- a. Sous-programme AIP- Eau Climat Développement et Transformation en matière de Genre (Sous-programme AIP WACDEP-G)
- b. Sous-programme AIP- Investissements dans les ODD sur eau-énergie-sécurité alimentaire, les chaînes régionales de valeur et industrialisation (Sous-programme AIP Investissements ODD EEA)
- c. Sous-programme AIP- Gouvernance des eaux transfrontières et investissements (Sous-programme AIP Eaux transfrontières).

2. Groupe de Référence du programme AIP

Pour soutenir la mise en œuvre du programme AIP, le Groupe de Référence AIP (AIP GR) a été créé pour fournir aux régions et aux pays un soutien technique d'égal à égal selon la demande pour la mise en œuvre du programme AIP. Le Groupe de Référence du programme s'inspire du Groupe de Référence du WACDEP qui a été établi pendant la mise en œuvre du WACDEP.

La section suivante présente l'objectif et le rôle du Groupe de Référence (GR) et définit la structure de coordination et de communication entre le GR, l'Unité de Gestion du Programme (UGP) - l'Unité de Coordination du GWP Afrique, le Secrétariat de l'Organisation Partenariat Mondial de l'Eau (GWPO) ainsi que le Comité technique mondial (TEC) du GWP. Le GR est orienté pour assurer le leadership technique collectif et fonctionnel à titre consultatif et en tant que cadre approprié sur le contenu thématique du programme, en particulier ceux relatifs aux processus régionaux et nationaux. Il s'agit d'utiliser et de tirer parti de leurs connaissances et de leurs compétences diverses pour soutenir l'UGP de l'Unité de Coordination du GWP Afrique en lui fournissant des commentaires et des conseils.

Le GR du programme AIP apportera un soutien spécialisé en ce qui concerne la préparation des investissements, la préparation des projets, la résilience au changement climatique, le financement des projets, la gestion des transactions, les approches transformatrices en matière de genre et d'autres domaines pertinents. Le GR contribuera aux bonnes pratiques internationales dans les domaines clés du programme AIP et améliorera la qualité de ses résultats selon les besoins.

En outre, le GR du programme AIP assurera un leadership éclairé et une assurance qualité technique indépendante. Les membres du Groupe de Référence serviront également d'ambassadeurs du programme AIP et vont promouvoir les synergies des activités ainsi que des enseignements du programme AIP avec les processus mondiaux pertinents sur les ODD, le changement climatique, le genre et la sécurité en eau. Le GR identifiera des opportunités de répliquabilité des enseignements au-delà du programme.

La composition du GR du programme AIP comprendra un ensemble d'Experts internationaux et d'Experts résidents en Afrique provenant des institutions basées en Afrique qui ont une expertise approfondie en matière de recherche et/ou de mise en œuvre de projets liés aux domaines d'intervention du programme AIP.

Le GR AIP sera initialement focalisé sur l'appui au sous-programme AIP-WACDEP-G. Sa portée et sa composition seront ensuite étendues à tous les sous-programmes du programme AIP dès que les ressources nécessaires seront disponibles.

2.1. Programme AIP- Eau, Climat, Développement et Transformation en matière de Genre (AIP-WACDEP-G)

Le programme AIP-WACDEP-G s'appuie sur une approche transformatrice en matière de genre pour combler une lacune spécifique liée genre au niveau systémique : à travers l'Afrique, les processus de planification, de prise de décision et institutionnels ne sont pas transformateurs en matière de genre et reflètent les normes culturelles, les pratiques et les relations de pouvoir liées au genre.

Le but du programme AIP-WACDEP-G est de veiller à ce que la préparation, le développement, la conception, la gouvernance et la gestion des investissements en cours et nouveaux dans les infrastructures hydrauliques résilientes au changement climatique, les institutions et les interventions de création des emplois avancent stratégiquement les égalités entre les sexes.

L'objectif général est de transformer les inégalités entre les sexes à grande échelle en promouvant une planification, une prise de décision et un développement institutionnel transformateurs en matière de genre pour des investissements en matière d'eau résilients au changement climatique en Afrique.

Le programme ambitionne de changer la donne à travers et au-delà du secteur de l'eau, en s'attaquant aux inégalités entre les sexes en Afrique, en adoptant une approche transformatrice en matière de genre au développement à l'interface eau-climat. La transformation envisagée à l'échelle systémique sera réalisée en influençant les processus nationaux d'investissement dans les infrastructures hydrauliques dans 18 pays et 5 bassins fluviaux à travers l'Afrique. Le programme soutiendra et bénéficiera à 3,6 millions de personnes sur une période de 6 ans. Le programme projette d'influencer 1 milliard de dollars d'investissements liés à l'égalité entre les sexes et la résilience au changement climatique provenant de sources publiques et privées.

Les résultats attendus du programme sont les suivants :

- des structures, des institutions, des politiques et / ou des plans transformateurs en matière de genre pour les investissements et les emplois liés à l'eau résilients au changement climatique sont mis en place et mis en œuvre ;
- les capacités et la motivation des planificateurs pour assurer une planification transformatrice en matière de genre et la conception des investissements résilients au changement climatique sont développées ;
- les inégalités entre les sexes sont prises en compte dans l'accès aux services, le contrôle des ressources et / ou des actifs sont traités au niveau local ;
- des projets transformateurs en matière de genre sont mis en œuvre et les inégalités liées à la vulnérabilité climatique sont traitées.

2.2. But du Groupe de Référence du programme AIP

Le Groupe de Référence (GR) est un mécanisme de conseil selon les besoins exprimés et un mécanisme consultatif qui sert de cadre approprié pour soutenir la mise en œuvre du programme AIP. Le GR se concentrera dans un premier temps sur l'appui au sous-programme AIP-WACDEP-G. Son champ d'action sera ensuite étendu à tous les sous-programmes du programme AIP dès que les ressources nécessaires seront disponibles.

Le GR apportera son soutien à l'Unité de Gestion du Programme (UGP) de l'Unité de Coordination Afrique du GWP basée à Pretoria pour veiller à l'assurance qualité des résultats escomptés de la mise en œuvre du programme. Cela impliquera la nécessité d'être proactif et réactif en apportant des conseils et des orientations techniques sur les questions de contenu et de processus dans la mise en œuvre du programme. Le GR est constitué conformément à la mise en œuvre de la Stratégie 2020-2025 du GWP.

Le GR a été initialement établi comme un Groupe d'Experts pour assurer la supervision technique et veiller à l'assurance qualité dans le développement du cadre de développement de la sécurité en eau et de la résilience climatique de l'AMCOW en 2011. Il a évolué pour devenir le groupe consultatif du WACDEP qui a assuré la supervision technique et un soutien selon la demande pour la mise en œuvre du WACDEP, en agissant à la demande des régions/pays et de l'UGP de l'Unité de Coordination du GWP Afrique. Le Groupe de Référence du WACDEP Afrique est composé d'Experts africains et de Conseillers principaux du GWP qui ont fourni des orientations et des conseils dans le cadre de la mise en œuvre du programme.

2.3. Rôles et responsabilités du GR du programme AIP

Consultatif : le GR apportera à l'UGP de l'Unité de Coordination du GWP Afrique des conseils techniques, des orientations et des commentaires selon la demande dans le cadre de la mise en œuvre du programme. Plus spécifiquement, le GR examinera les documents soumis à son appréciation et apportera des conseils en tant que groupe, selon les responsabilités ci-après :

- veiller à l'assurance qualité par l'examen du contenu technique, par exemple des directives et des outils à utiliser dans les processus aux niveaux régional et national ;

- soutenir l'UGP de l'Unité de Coordination du GWP Afrique dans la conduite des analyses économiques des politiques dans les régions et les pays - afin de mieux comprendre les facteurs favorables et les contraintes pour la mise en œuvre du programme ;
- servir de cadre approprié pour assurer que le contenu, les processus et les mécanismes sont en harmonie avec les objectifs stratégiques de transformation en matière de genre ;
- être proactif dans le partage des connaissances et des bonnes pratiques fondées sur des données probantes, y compris l'innovation dans le renforcement de la résilience au changement climatique, de la sécurité en eau et de l'égalité entre les sexes ; et prendre en considération l'évolution des échanges au niveau mondial.

Collaboratif : les membres du GR peuvent également collaborer avec l'UGP de l'Unité de Coordination du GWP Afrique pour soutenir la mise en œuvre aux niveaux régional et national. À cet égard, le GR servirait d'un référentiel de compétences et d'expertise qui, sur la demande de l'UGP de l'Unité de Coordination du GWP Afrique, conduira des missions dans les pays et les régions pour stimuler et catalyser la mise en œuvre.

2.4. Composition et membres du GR du programme AIP

La composition du GR sera initialement focalisée sur l'appui au sous-programme AIP WACDEP-G et sera un groupe inclusif représentant différentes régions du monde et de l'Afrique. Il est composé d'Experts internationaux, dont les conseillers du GWP au niveau mondial et des membres nommés par les régions en fonction de leurs compétences et de leur expertise. Sa composition sera par la suite élargie pour inclure l'expertise nécessaire pour appuyer les trois sous-programmes de AIP : sous-programme AIP Eaux transfrontières, sous-programme AIP WACDEP-G et sous-programme AIP Investissements ODD EEA.

Le groupe a maintenant été élargi pour inclure l'expertise liée au genre afin d'apporter des conseils sur la promotion des approches transformatrices en matière de genre dans le cadre de la mise en œuvre du programme. L'intention est que le GR ait une large représentation des praticiens du développement et une large couverture géographique afin d'assurer l'apport des conseils représentatifs et des commentaires diversifiés. L'appartenance au GR est basée sur des expériences et une expertise avérées dans des domaines qui sont en phase avec les objectifs et les résultats attendus du programme AIP. Les partenaires institutionnels et stratégiques seront invités, selon les besoins, à rejoindre le GR.

Le GR s'efforcera de couvrir les domaines d'expertise suivants :

- Approches transformatrices en matière de genre
- Résilience climatique / adaptation au changement climatique / politique climatique
- Gestion intégrée des ressources en eau (GIRE) /sécurité en eau
- Nexus eau, énergie, terre et écosystèmes
- Analyse économique de politique
- Promotion des investissements

- Préparation et financement de projet
- Engagement communautaire
- Expérience en matière de conseil sur la transaction des d'investissement dans le secteur de l'eau
- Suivi et évaluation

2.5. Redevabilité

Le GR rend compte au Chef du programme AIP et de l'Unité de Coordination (CU) du GWP Afrique, basée à Pretoria et travaillant en étroite collaboration avec le Chef des Chargés des Opérations du Secrétariat du GWPO. Les membres individuels du GR rendent compte au Président du Groupe de Référence.

2.6. Révision des termes de référence du GR

Les termes de référence du GR et leur pertinence pour soutenir la mise en œuvre du programme AIP seront revus après fin 2022, en tenant compte de la fin de la mise en œuvre du premier programme de travail triennal de la Stratégie 2020-2025 du GWP.

2.7. Modalités de travail du Groupe de Référence du programme AIP

Le GR sera orienté par le Président du Groupe de Référence et travaillera en étroite collaboration avec l'UGP du programme AIP au sein de l'Unité de Coordination du GWP Afrique. Le Président du Groupe de Référence assure la responsabilité de Chef de file et de canal de communication entre l'UGP de l'Unité de Coordination du GWP Afrique et le GR. Le Président du Groupe de Référence sera soutenu par le Conseiller Technique Principal de l'UGP de l'Unité de Coordination du GWP Afrique, pour organiser la manière dont le groupe apportera des conseils ou collaborera de manière efficace et gérable.

Au moins deux réunions seront organisées chaque année - au moins une réunion physique qui se tiendra en marge de la réunion annuelle de coordination technique du programme 'AIP et une autre sous forme électronique.

Les réunions seront organisées par l'UGP de l'Unité de Coordination du GWP Afrique (en tant que secrétariat du GR du programme AIP) et le Président du GR les présidera. Les sujets à l'ordre du jour seront définis par le Président avec l'appui de l'UGP de l'Unité de Coordination du GWP Afrique. L'ordre du jour et les documents seront envoyés aux membres du GR au moins 5 jours avant les réunions.

Les non-membres seront invités, à la discrétion du Président, à apporter une contribution spécifique pour faciliter la contribution collective du GR.

L'UGP de l'Unité de coordination du GWP Afrique, qui appuie le Président du GR, facilitera le partage de toutes les informations et ressources. L'UGP de l'Unité de coordination du GWP Afrique apportera également des orientations sur tout matériel confidentiel et sur les questions de droits d'auteur.